



HAL
open science

Petites paysanneries hydrauliques en Tunisie Centrale. Héritages et perspectives autour des eaux du Merguellil

Jeanne Riaux

► **To cite this version:**

Jeanne Riaux. Petites paysanneries hydrauliques en Tunisie Centrale. Héritages et perspectives autour des eaux du Merguellil. 2014. halshs-01213346

HAL Id: halshs-01213346

<https://shs.hal.science/halshs-01213346>

Preprint submitted on 9 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE

Petites paysanneries hydrauliques en Tunisie Centrale. Héritages et perspectives autour des eaux du Merguellil

Jeanne RIAUX

« Certes le nomade peut se faire sédentaire, comme le diable se fait ermite. Mais il le fait comme position d'attente, comme solution de repli. Il peut planter des arbres, construire des maisons "en dur" ; cependant il garde toujours avec lui sa tente, son mépris pour le sédentaire bourgeois, son amour pour sa liberté et sa nonchalance habituelle de pasteur transhumant (...). Ce qui était vrai du temps de Carthage, du temps d'Ibn Khaldoun, est encore vrai aujourd'hui » (Tlati, 1957, cité par Zghal, 1967, p. 15).

La Tunisie n'échappe pas au dualisme agraire qui caractérise les sociétés rurales du Maghreb. Le phénomène de marginalisation d'une frange entière de la population, les processus qui y ont mené et leurs conséquences en termes d'inégalités de développement ont été largement décrits, à la fois au moment de l'Indépendance et plus récemment depuis la « Révolution » de 2011. Un accent particulier est mis sur les héritages historiques qui mènent à la situation actuelle d'inégalités régionales entre Tunisie littorale et Tunisie dite « intérieure » (Belhedi, 1992 ; Sethom, 1992 ; Daoud, 2011) et d'inégalités entre agricultures capitalistes et petites paysanneries (Sethom, 1985 ; Poncet, 1963, 1976 ; Zghal 1967). Par contre, si les processus sont largement décrits, la situation des paysans les plus

marginaux, demeure relativement peu documentée¹. Ainsi la plupart des recherches menées sur la Tunisie « intérieure » concernent-elles les zones ayant vécu une phase de « modernisation » agricole importante depuis le Protectorat (Attia, 1984 ; Jouli *et al.*, 2013). Par contre, les petites paysanneries qui développent leurs activités autour des oueds de Tunisie Centrale, en marge des zones de développement agricole, demeurent largement méconnues².

C'est le cas des petites paysanneries riveraines de l'oued Merguellil dans le kairouannais. Cette zone se trouve doublement marginalisée, puisqu'elle appartient à la fois à la Tunisie dite « intérieure » et aux confins ruraux des zones de développement agricole de la région de Kairouan. Aujourd'hui, cet espace est le lieu de vie et d'activité d'une petite paysannerie pratiquant arboriculture et maraîchage irrigués à partir des eaux de l'oued Merguellil. Mais d'où viennent ces petits paysans ? Alors que la littérature coloniale fait état d'un espace peuplé de tribus d'éleveurs semi-nomades, comment est-on passé « du mouton à l'abricotier », pour reprendre l'idée de M. Lahmar (1994) ? Nous partons de l'hypothèse selon laquelle, pour parler du devenir d'un territoire, de ses habitants et des ressources dont ils dépendent, il est nécessaire de documenter les trajectoires qui ont mené à la situation actuelle. Pour cela, nous allons interroger l'histoire du territoire et de ses populations.

L'objectif de cet article est donc de dessiner les trajectoires des populations riveraines de l'oued afin d'identifier les perspectives qui s'en dégagent. À la suite de H. Attia (1984), il s'agira, chemin faisant, de déconstruire certains présupposés sur ces populations « arriérées », « incapables d'innovation », « attentistes » et « vulnérables », présupposés qui parcourent les discours contemporains sur les petites paysanneries de Tunisie Centrale. Au vu des silences de la bibliographie, nous accorderons une place centrale aux témoignages

¹ À deux exceptions près : les régions oasiennes (Bédoucha, 1987 et Kilani, 1992, pour ne citer qu'eux) et les régions montagnardes du Nord du pays (par ex. Monchicourt, 1913 ; Auclair *et al.*, 1996 ; Gardin, 2004) qui ont suscité des analyses minutieuses de terrain.

² Nos compétences linguistiques s'arrêtent là où la bibliographie arabophone commence. De fait, il est probable que des travaux existent auxquels nous n'avons pas accès.

des « anciens » recueillis sur le terrain³. Leurs paroles, récits et silences, affirmations et interrogations ont guidé la restitution d'une forme « d'histoire à dire d'acteurs » (Riaux *et al.*, 2015). Cette histoire raconte comment, en quelques générations seulement, des agropasteurs se sont constitués en une petite paysannerie hydraulique. De cette histoire, deux grands thèmes se dégagent que nous aborderons successivement : la reconfiguration des formes d'appartenance socio-territoriales, puis l'évolution des pratiques et des techniques hydro-agricoles. Cela nous permettra de réfléchir aux forces et aux fragilités de la société ainsi transformée. Mais avant cela, dressons le cadre de cette recherche, à travers un premier aperçu du paysage de la région étudiée et de la bibliographie.

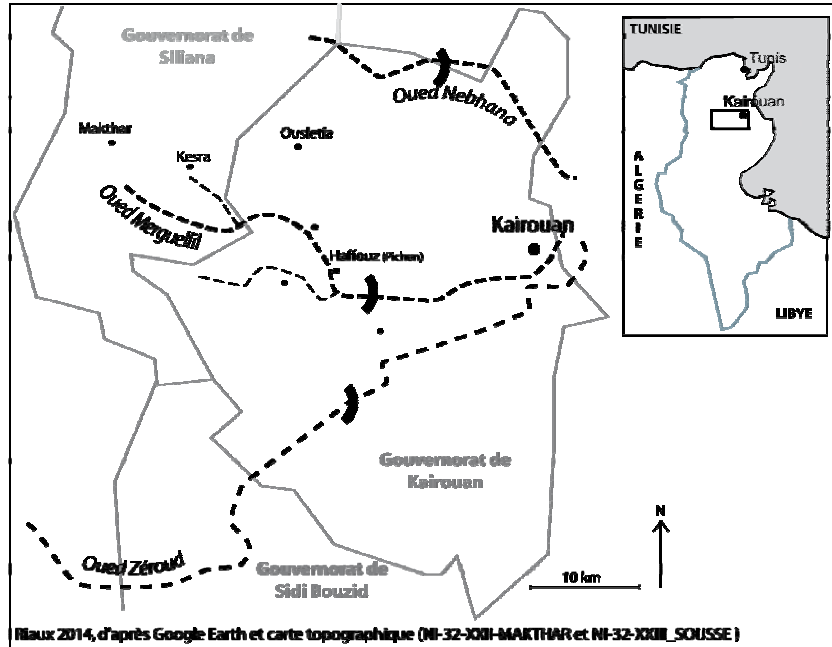
Le bassin de l'oued Merguellil : un puzzle ethnographique

Les recherches sur lesquelles s'appuie cette réflexion sont menées dans le cadre de plusieurs programmes de recherche interdisciplinaire centrés sur la question de l'eau et de ses usages dans le kairouannais⁴. Ces recherches portent à la fois sur la plaine de Kairouan et sur le bassin de l'oued Merguellil situé sur le versant sud de la dorsale tunisienne (cf. Fig 1).

Figure 1. La plaine de Kairouan et le bassin amont du Merguellil

³ Les citations présentées dans ce texte ont traversé un double filtre de traduction : le passage de l'arabe au français, puis le passage de notes de terrain à phrases reconstituées (à la demande de nos interlocuteurs, nous n'enregistrons pas). Je remercie Zakia Jenhaoui de l'IRD-Tunis pour son aide précieuse dans la traversée de ce double passage. Je remercie également l'ensemble de nos interlocuteurs qui se sont prêtés au jeu – parfois laborieux – de l'entretien non directif.

⁴ Le programme DYSHYME « dynamiques socio-hydrologiques en Méditerranée » (SICMED-Mistral), l'ANR Groundwater-ARENA qui porte sur l'usage agricole des eaux souterraines et les questions de surexploitation, et l'ANR AMETHYST qui interroge le devenir conjoint des ressources en eau et des populations qui en dépendent. L'ensemble de ces programmes fait intervenir une équipe de recherche accueillie à l'Institut National d'Agronomie de Tunis et composée de chercheurs de l'INAT, de l'IRD et du CIRAD.



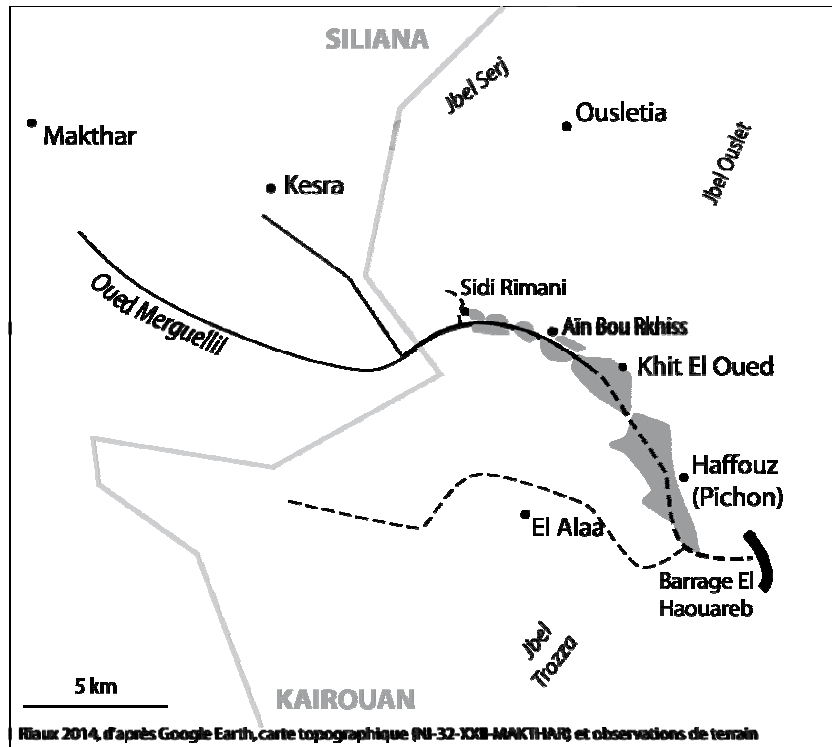
Sur un espace aussi vaste (environ 2000 km²) l'enquête ethnographique s'apparente à un puzzle scientifique ; il est impossible de documenter uniformément l'ensemble de ce « terrain ». Nous avons travaillé en parallèle sur plusieurs pièces du puzzle depuis 2011 : l'histoire des sources et de leurs utilisations, l'impact des retenues collinaires sur les territoires et leurs habitants (Riaux *et al.*, 2014) ainsi que les pratiques d'exhaure mises en œuvre par les riverains de l'oued. Nous avons également travaillé sur des périmètres irrigués publics de la Plaine de Kairouan (Giraldi, 2012 ; Belaid & Riaux, 2014 ; Riaux *et al.*, 2015). À travers cette addition d'études de cas apparaissent progressivement des éléments significatifs sur les trajectoires de cet espace et de ses populations depuis le Protectorat ; l'ethnographie « tout azimut » débouche ainsi sur une forme de « saturation » assez inattendue pour un espace de cette étendue et comportant une telle variété de situations, de populations.

Des espaces différenciés entre l'amont et l'aval de l'oued

La vaste plaine de Kairouan se situe en aval des trois grands oueds de Tunisie Centrale : le Merguellil, le Zéroud et le Nebhana. Dans le passé, les eaux des oueds Zéroud et Merguellil venaient irriguer et fertiliser les terres de la plaine de Kairouan grâce à un réseau hydraulique permettant de maîtriser et de diriger les eaux de crue vers les parcelles emblavées (Penet, 1908). Aujourd'hui, trois barrages retiennent les crues de ces oueds. Entre temps, le recours aux eaux de l'aquifère de Kairouan par l'intermédiaire de puits, et plus récemment de forages, a permis le développement d'une agriculture irriguée intensive. Cette agriculture a d'abord bénéficié des politiques de développement agricole. Cela s'est traduit par la création de périmètres irrigués publics dans les années 1970. Ensuite, la multiplication des pompes privées s'est traduite par l'extension des surfaces cultivées intensivement. Aujourd'hui, même si les oliviers et la céréaliculture existent encore, la Plaine de Kairouan est dominée par les cultures maraîchères et fruitières.

La situation est différente sur la partie amont du bassin organisée autour de l'oued Merguellil. Celui-ci trace une ligne dans l'espace, reliant les sources de Kesra à El Haouareb où se situe l'actuel barrage.

Figure 2. Le Merguellil : une ligne dans l'espace physique et social



La morphologie de l'oued imprime sa marque au paysage (cf. figure 2). À l'amont, les versants sont très encaissés et les rives ne sont pas cultivées. Dans la partie médiane, l'oued s'élargit et les espaces riverains de l'oued, cultivés et irrigués, s'organisent en fonction d'alternances d'élargissements et de rétrécissements de la vallée. À partir de Khit El Oued et jusqu'à Haffouz, le lit de l'oued et les espaces d'alluvions qui le bordent s'élargissent, donnant naissance à des espaces suffisamment conséquents pour que s'y développent des pratiques hydro-agricoles. Une autre distinction existe entre ces différentes portions de l'oued : à l'amont ses écoulements sont quasi pérennes, alimentés régulièrement par de petites sources et par plusieurs affluents, tandis qu'à l'aval l'eau s'infiltré pour s'écouler à travers les alluvions.

Il n'y a pas eu ici d'accompagnement du développement de l'agriculture comme ça a été le cas sur la Plaine de Kairouan ; l'action de l'État s'est concentrée sur des aménagements de Conservation des

Eaux et des Sols, accompagnés d'actions de développement rural aux résultats assez modestes (Cheikh-Rouhou, 2014). L'olivier demeure majoritaire et seuls les espaces riverains de l'oued font l'objet d'une mise en valeur par l'irrigation. De fait, une petite arboriculture fruitière s'y est développée, aux côtés de quelques activités de maraîchage. Si les successions de jardins minutieusement organisés et cultivés émerveillent l'observateur dans cette région réputée pour son aridité, ils ne paraissent pas pour autant être le lieu d'une activité très rémunératrice. En témoignent l'étroitesse des parcelles, la modestie des habitations et l'âge souvent avancé des personnes qui travaillent dans les champs. Ce n'est bien sûr pas le cas de toutes les parcelles, ni de toutes les habitations, mais c'est ce qui ressort d'une première lecture du paysage.

Des questions laissées en suspens par la bibliographie

Alors que les dimensions physiques de cet espace bénéficient d'une longue accumulation d'observations (par ex. Leduc *et al.*, 2007), l'histoire sociale des riverains de l'oued Merguellil demeure encore largement méconnue. La bibliographie donne des informations très générales sur le kairouannais et son histoire.

La littérature coloniale s'est surtout centrée sur l'organisation politique de cet espace. Avec pour objectif de sédentariser les populations tribales, des « ethnologues en uniforme » (Valensi, 1977) ont sillonné le territoire dès les années 1885, identifié les populations en présence et produit des « Notices de Tribus »⁵. On y apprend que l'actuel gouvernorat de Kairouan est l'espace historiquement occupé par la grande confédération tribale des Zlass composée de quatre groupes ou « fractions » : les Sendassen, les Ouled Khalifa, les Ouled Iddir et les Kaoub ou Gouazine. L'extrême amont du bassin du Merguellil, appartenant à l'actuel gouvernorat de Siliana, était peuplé par les Ouled Ayar. Alors que les Zlass sont communément connus pour être des pasteurs semi-nomades, nous apprenons de cette littérature coloniale qu'une partie au moins d'entre eux (les Sendassen et les Kaoub) étaient sédentaires : « [leur] histoire demeure très locale. Ce que l'on explique par la richesse des terres, le mode de vie

⁵ Ces Notices sont consultables aux Archives Diplomatiques de Nantes : Fonds de la résidence générale, Direction des Affaires indigènes, Notices des tribus, 2MI1984/VII.

sédentaire et la constante domination exercée par une seule famille » (Notice des tribus, Tribu des Ouled Sendassen). Ces agropasteurs ne se déplaçaient qu'en cas de nécessité, c'est-à-dire lorsque les conditions climatiques, politiques ou économiques les y contraignaient. Valensi (1977) souligne d'ailleurs l'exceptionnelle stabilité spatiale de ces groupes à travers l'histoire. On apprend également à travers cette littérature qu'avant la présence des Zlass, la partie amont du bassin était peuplée par les Ouslet, groupes sédentaires organisés en villages (*decherat*) situés sur les hauteurs. Les Ouslet, révoltés contre le Bey, furent chassés de leur territoire au cours du 18^e siècle et leurs terres confisquées par le Bey (Gammar, 1999).

La seconde source d'information est la littérature traitant de l'héritage colonial et de l'état de la Tunisie à l'Indépendance. Ces travaux se sont en particulier intéressés aux zones d'implantation des grandes fermes coloniales souvent transformées en coopératives après le départ des colons. D'après Poncet (1962 ; 1963), la région de Kairouan - et plus largement la Tunisie Centrale - a peu fait l'objet d'installations de colons par rapport aux régions du Nord et du Sahel. Néanmoins plusieurs vastes domaines ont été constitués, la plupart sur les terres autrefois confisquées aux Ouslet et constituées en *henchirs* (domaines) par le pouvoir beylical. Dans le Kairouannais, trois domaines coloniaux ont été établis au cours des années 1900-1930. Ils se situent au débouché des oueds sur la Plaine, bénéficiant donc de leurs eaux : celui d'El Haouareb (3700 ha en 1911), plus de 20000 ha à Pavillier sur le Zéroud et quelques 16000 ha du côté d'El Alem sur le Nebhana (Poncet, 1963). Du côté d'Ousletia, 90000 ha auraient été organisés en lots de 3 à 400 ha pour les colons (Poncet, *op. cit.*). Une colonisation plus modeste a également eu lieu sur les terres riveraines de l'oued Merguellil entre Pichon (actuellement Haffouz, cf. figure 2) et Khit el oued dans le cadre de la « colonisation officielle ». Nous ne reviendrons pas sur les influences « directes » de cette colonisation sur la vie des populations antérieurement installées sur ce territoire. En effet, la manière dont ces terres ont été appropriées puis domaniaisées et ensuite réorganisées en coopératives est déjà largement

documentée⁶. Notons toutefois que l'influence « directe » de la colonisation agricole a été moindre à l'amont du Merguellil qu'à l'aval. Cela explique probablement les différences de pratiques agricoles actuellement observables de l'amont vers l'aval de cet espace, au moins autant que les différentes conditions physiques que l'on y observe.

L'assemblage des pièces du puzzle : démarche et limites

Deux questions subsistent de ce premier examen visuel et bibliographique. Que s'est-il passé entre la période décrite du temps du Protectorat où les populations étaient organisées en tribus et ce que l'on observe maintenant où l'on devine sur les rives de l'oued l'existence de fellahs ? Comment s'est déroulé le passage d'activités agropastorales fondées sur la mise en valeur de ressources complémentaires sur de vastes territoires à des activités agricoles cantonnées aux territoires restreints des rives de l'oued Merguellil ?

Pour aborder ces questions, nous avons eu recours à l'association de plusieurs sources documentaires caractéristiques de la démarche ethnographique : entretiens, observations de terrain, bibliographie et documents d'archives. Toutefois les dires d'acteurs recueillis sur le terrain occupent une place centrale dans notre matériau de travail, eu égard notamment aux silences de la bibliographie sur la zone du Merguellil. Une centaine d'entretiens, tour à tour non directifs, semi-directifs, discussions à bâtons rompus, a été réalisée entre février 2011 et juin 2014⁷. Dans le contexte tunisien, ce matériau revêt une valeur spéciale ; les travaux intensifs d'enquêtes qualitatives auprès des petites paysanneries tunisiennes demeurent relativement rares⁸. Le

⁶ Pour les terres du Henchir El Haouareb, voir notamment Zghal (1967), Belaïd & Riaux (2014) et Riaux *et al.* (2015) ; pour celles d'Ousletia, voir Frémont (1969).

⁷ En plus des travaux menés personnellement avec l'aide de Z. Jenhaoui, certains éléments ont été recueillis dans le cadre de stages d'étudiants (Giraldi, 2012 ; Cheikh-Rouhou, 2014) ou d'enquêtes collectives menées avec N. Ben Aïssa (INAT), J. Burte (CIRAD), S. Massuel, R. Calvez, R. Rochette et A. Ogilvie (IRD) et A-L. Collard (IRMC).

⁸ En Tunisie la sociologie et plus encore l'anthropologie sont des disciplines qui ont été marginalisées depuis les années 1960 (par ex. Melliti & Mahfoudh-Draoui, 2009). Cette situation pourrait aujourd'hui changer, avec

contexte de changement politique actuel représente une opportunité formidable pour combler ce vide.

Sans prolonger les longs débats sur les questions d'objectivité et de vérité historique de ce type de méthode, le matériau d'enquête ainsi réuni présente un certain nombre de contraintes. D'abord, le cadrage temporel et spatial des discours imprime sa marque à l'analyse. Ainsi, nous ne ferons qu'aborder la période précédant le Protectorat puisque la mémoire factuelle de nos interlocuteurs ne remonte pas au-delà des années 1900. Cela n'empêche pas l'existence d'une forme de mémoire « mythique » des origines du groupe social à laquelle nos interlocuteurs font aussi référence. Nous nous autoriserons à puiser dans ces récits, même si leur valeur est plus anthropologique qu'historique (Dakhli, 1990)⁹. Il faut en dernier lieu rappeler que nos recherches étant centrées sur l'eau, nous avons focalisé l'analyse sur la petite paysannerie riveraine de l'oued ; les populations qui pratiquent la céréaliculture extensive sur les coteaux et à l'amont du bassin n'ont, de fait, pas été prises en compte.

De la tribu aux groupes sociohydrauliques

À travers les entretiens menés auprès des riverains de l'oued Merguellil, on s'aperçoit que l'une des actions les plus marquantes du Protectorat sur les régions rurales du centre de la Tunisie a été la politique de sédentarisation des tribus. Autour du Merguellil, les influences de cette période se distinguent selon plusieurs cas de figure : ceux qui ont été « refoulés » aux confins de leurs territoires et contraints à se sédentariser près de l'oued ; ceux qui étaient déjà présents sur ces territoires ; ceux qui occupent des terres anciennement appropriées par les colons.

la création en 2014 de deux Centres d'Anthropologie, l'un à Tunis, l'autre à Sousse.

⁹ C'est d'ailleurs cette seconde forme de mémoire, une mémoire « sociale » qui nous a amenée à placer la référence à l'appartenance tribale en filigrane de cette réflexion. Bien que cela puisse paraître étonnant – le temps des tribus étant réputé révolu en Tunisie – l'insistance de nos interlocuteurs à introduire cette référence dans leurs discours nous imposait de la prendre en compte.

La recomposition d'une fraction tribale autour de l'oued : les Kaoub

Les rives de l'amont de l'oued Merguellil sont peuplées et mises en culture par des familles issues de la fraction (*aârch*) Kaoub (*qoûb*)¹⁰. Les récits des anciens se concentrent sur deux périodes : le passé « mythique » et les souvenirs du Protectorat.

Il y a d'abord l'histoire des ancêtres, la chronique tribale qui se transmet de générations en générations et fait l'objet d'anecdotes variées. Bien que chacun de nos interlocuteurs ait sa propre version de cette chronique, on peut en retracer les grandes lignes¹¹. Avant l'arrivée des Kaoub, du temps des Beys, les Ouslet occupaient un vaste territoire délimité par les reliefs : Jbel Ouslet, Trozza, Serj, Kesra et traversé par l'oued Merguellil. Il comprenait de vastes étendues propices à la céréaliculture en sec comme « El Bhaïer » aux alentours de l'actuelle ville d'Ousletia. Les Ouslet avaient surtout peuplé les hauteurs et cultivaient arbres et légumes irrigués à partir de sources et de puits. Nos interlocuteurs ont plus d'une anecdote sur l'excellence du savoir-faire agricole des Ouslet : « *Les grands-pères disent que les Ouslet avaient planté une très bonne qualité d'oranges, si bien que la nuit, la couleur des oranges était tellement vive qu'elle permettait de se diriger* ». Cette situation prospère est bouleversée par un conflit qui oppose les Ouslet au Bey de l'époque. « *Avant sur le Jbel Ouslet il y avait un bey (Ali Bey) et son frère est Bey de Tunis. Il y a eu un problème entre les deux beys. Alors Ali Bey a fait son petit État [daoula sghira] qui s'appelle Ousletia. Son frère (de Tunis) a essayé de l'arrêter donc il vient souvent à Ousletia avec des soldats* ». Mais les Ouslet résistent et le Bey n'arrive pas à les soumettre. Ce dernier part alors demander de l'aide à l'un de ses alliés : le Roi du Maroc, qui lui propose une solution : « *ramène avec toi ces gens, des Kaoub, ils sont pauvres, sans terre, mais courageux. Tu les installes là-bas autour du jbel, tu leur donnes des terres, et eux sont capables d'arrêter les Ouslet. Ils sont des gens forts qui n'ont pas peur de la*

¹⁰ Pour simplifier, nous reprenons la translittération ou les traductions adoptées dans la littérature coloniale. Nous adoptons les formes les plus simples, notamment en n'utilisant pas les formes du pluriel.

¹¹ Nous nous bornons à livrer un résumé de la version la plus courante qui nous a été racontée. Un travail approfondi devra être mené sur ces récits, notamment pour restituer la richesse des détails et l'humour contenu dans les anecdotes.

guerre. Une fois que le sang coule, ils ne s'arrêtent plus ». Ce que fit le Bey, en promettant la terre des Ouslet aux Kaoub en cas de victoire. À l'aide d'une ruse (qui diffère selon nos interlocuteurs), les Kaoub ont vaincu les Ouslet. Ensuite, « *ils ont chassé les Ouslet qui sont partis s'installer plus loin, vers El Ala, Haffouz, Kairouan, etc.* ». Le Bey respecta sa promesse et les Kaoub se sont installés sur les terres des Ouslets. Le récit s'arrête là, nos interlocuteurs ne parlent pas de ce qui s'est passé ensuite.

Le second type de récit concerne la période plus récente du Protectorat. Pour celle-ci, nos interlocuteurs mobilisent leurs souvenirs et adossent leurs récits aux héritages visibles de leur passé (habitations, limites de parcelles, traces d'ouvrages hydrauliques, etc.). Ainsi les récits sont-ils clairement spatialisés et parfois bornés par des dates précises. Au moment de l'arrivée des français, les grands-pères vivaient sur les terres d'« El Bhaïer » où ils pratiquaient élevage et céréaliculture. « *Avant il n'y avait pas de maisons, des tentes, et les gens se déplaçaient : tu vas où tu veux. Après l'arrivée des français, ça a changé. Les français ont pris les bonnes terres et expulsé les gens du Bhaïer. Avant les nomades cultivaient la terre, ils labouraient avec leurs animaux et fauchaient traditionnellement, le blé et l'orge. Les français les ont repoussés vers les mauvaises terres, comme ici [rives du Merguellil]* ». Certains sont restés et sont devenus ouvriers dans les exploitations des colons, tandis que d'autres sont partis ailleurs. L'un de nos interlocuteurs explique que les membres de chaque *âarch* ont essayé de rester ensemble. Tous les Ouled el Hadj (une fraction des Kaoub) : Ferjaoui, Ousseâia, Âabdi, Bouraoui, Hamidi, etc., se sont installés sur des terres voisines. « *Un contrôleur français [moqaoued] vient organiser le partage des terres : « vous êtes là, construisez une maison et on vous donne la terre ». Le but était que les gens restent sur place. Donc mon grand-père et mon oncle ont construit cette maison en 1918* ». En échange, les grands-pères reçurent un acte écrit (*hojja*). Chaque chef de foyer a fondé une famille et est devenu le « grand-père » d'un ensemble de descendants qui forment à leur tour plusieurs familles liées entre elles par ce grand-père, autrement dit un lignage. Ainsi, tout au long de l'oued, de Sidi Rimani jusqu'à Khit El Oued, différentes unités socio-territoriales lignagères se sont constituées et demeurent jusqu'aujourd'hui. Au contraire de cette continuité dans les unités socio-spatiales, nous

verrons plus loin que l'usage de ce territoire a connu de nombreux changements depuis ce temps-là.

Les Kaoub : un niveau d'agrégation politique pour les riverains de l'oued

À cette histoire relativement homogène des kaoub venus du « Bhaïer », s'ajoutent différentes histoires familiales beaucoup plus confuses et difficiles à interpréter. C'est le cas de la puissante famille des Cheïb qui alimenta plusieurs générations de caïds des Zlass jusqu'au Protectorat. Dans certains discours, il y a une confusion avec l'histoire du Bey dissident qui fonda son petit État à Ousletia. Les Cheïb pourraient-ils être descendants de la tribu déchue ? Certains récits donnent aux Cheïb une ascendance qui « pourrait » être « berbère ». Par contre, les récits généalogiques permettent de relier parfaitement les Cheïb aux Kaoub, notamment à travers les mariages. Leur puissance politique¹², ainsi que l'assise territoriale de cette famille sur les rives de l'oued est ainsi expliquée et justifiée, même si aujourd'hui les Cheïb ne retirent de ce passé glorieux qu'un certain prestige social : certains d'entre eux sont sollicités, notamment pour l'arbitrage des conflits locaux. D'autres familles relient leurs origines aux tribus venues du sud. L'un de nos interlocuteurs explique ainsi que son père aurait acheté une terre sur l'actuel territoire d'une autre fraction des Kaoub : les Ouled Aâmer, installés près de la source Aïn Bou Rkhiss (cf. Fig. 2). « *Maintenant on est comme des Ouled Aâmer, des Kaoub* ». Mentionnons aussi certains membres du groupe des Ousseâia qui se réclament des Kaoub tout en affirmant qu'ils sont installés ici depuis toujours « *nous on est des Ouslet* ». Pour démêler ces différents discours, il faudrait une analyse approfondie. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est qu'aujourd'hui les riverains de l'amont de l'oued Merguellil insistent sur leur appartenance à la fraction des Kaoub. Derrière cette insistance, on devine le caractère agrégé du groupe des Kaoub, agrégation fondée sur des alliances matrimoniales ou politiques, plus que sur des relations de filiation. On voit par ailleurs se dessiner un niveau d'alliance spécifique entre les populations riveraines de l'oued. Une femme nous expliquera « *nous,*

¹² Qui n'est pas fictive puisqu'on en retrouve des traces dans les Notices de Tribus.

nous sommes les âarab el oued [gens de l'oued] », marquant ainsi le lien qui s'établit entre les populations riveraines de l'oued par rapport aux groupes installés à distance de l'oued, mais se réclamant aussi des Kaoub.

Sur des terres colonisées de l'aval : abandon de la référence à la fraction

La situation est différente sur la partie aval du Merguellil aux alentours de Haffouz, et plus encore au débouché de l'oued sur la Plaine de Kairouan, à El Haouareb. Au cours du Protectorat, ces terres ont été appropriées par des colons. Les habitants ont alors été dépossédés de leurs terres et nombre d'entre eux sont devenus ouvriers pour les colons.

C'est le cas autour de la commune d'Haffouz, appelée Pichon du temps du Protectorat. Cette zone où sourdent de nombreuses sources a vu s'installer plusieurs colons. La mémoire locale retient en particulier les noms de Demonville et de Camus. Le premier s'est approprié quelques 400 ha riverains de l'oued. Le second avait établi un élevage de chevaux sur les terres situées en amont de celles de Demonville¹³. D'après nos interlocuteurs, ces colons ont développé une petite arboriculture irriguée par l'eau des sources qui ont été appropriées et canalisées à cet effet et avec l'aide de l'État. À l'Indépendance, ces terres ont été transférées au domaine public puis organisées en coopératives. Des lots ont été distribués aux anciens ouvriers des exploitations coloniales, dont certains étaient installés sur ces terres avant l'arrivée des colons. C'est le cas de la famille Gharsala, appartenant au groupe des Mahfidh, dont Valensi (1977) nous apprend qu'il s'agirait de Sendassen, une des quatre fractions de la confédération des Zlass. D'autres lots ont été confiés à des anciens combattants ou résistants. Ces derniers se divisent en deux groupes : ceux qui sont originaires de la région de Kairouan, appartenant aussi au groupe des Sendassen et ceux qui venaient d'autres régions, en majorité des Hamama venus du sud de Kairouan. On voit alors se constituer autour de la portion aval de l'oued une population de petits

¹³ Une recherche postdoctorale débutée en mai 2014 par A-L. Collard permettra de documenter plus précisément l'histoire de cet espace, cf. Collard (2014).

agriculteurs aux origines variées, mais dont la majorité se réclame des Zlass. Par contre, la référence au groupe des Sendassen n'est jamais énoncée, ce niveau d'organisation sociopolitique semble avoir été « oublié » (Dakhli, 1990).

La situation à El Haouareb, en aval de Haffouz, est encore différente. Cet espace a été acheté par le puissant colon Malcor (Belaïd & Riaux, 2015). Bien que le domaine El Haouareb ait été constitué en habous de la Zaouia Ouhichi à l'époque beylicale, plusieurs familles y étaient installées et mettaient les terres en valeur grâce aux eaux de l'oued. Lors de l'achat de ce habous par le colon, ces familles furent dépossédées de leurs droits d'usage sur le sol et sur les eaux. Malcor en embaucha un grand nombre sur son exploitation. À l'Indépendance, le domaine El Haouareb fut domanialisé. Une partie de ces terres a ensuite été organisée en coopérative « Bled Sbitha » dans les années 1960. Cette coopérative comprenait des terres de parcours, des terres de culture en sec et un périmètre irrigué. Comme l'a étudié Zghal (1967), les terres de la coopérative furent divisées en deux parts, l'une revenant aux populations riveraines des parcelles récupérées par l'État, tandis que l'autre était distribuée à des anciens combattants. Ces derniers étaient en majorité des Zlass, tandis que quelques sahéliens se virent attribuer des lots, mais les abandonnèrent rapidement. Interrogés sur leurs origines, nos interlocuteurs d'El Haouareb font référence à leurs lignages d'appartenance (Mafidh, Ngagta, Hdaie, etc.) et à l'unité plus large des Zlass. Comme à Haffouz, aucune mention n'est faite de l'unité d'appartenance intermédiaire, les Sendassen, qui reliait entre eux les différents lignages mentionnés (Valensi, 1977 ; « Notice des tribus, Tribu des Ouled Sendassen »).

Tribu, fractions et lignages : recomposition des formes d'appartenance sociopolitique autour de l'eau

À travers les différents récits recueillis tout au long du Merguellil, on voit toute l'importance que les riverains de l'oued attachent à l'affirmation de leurs relations d'appartenance, qu'il s'agisse du lignage, de la grande tribu ou de la fraction intermédiaire. La toile de fond de tous ces récits est le Protectorat, avec ces événements interdépendants que furent la colonisation des terres et la dépossession des populations, puis leur sédentarisation. Les trajectoires des

populations de l'amont et de l'aval de ce territoire sont différentes. Les premières ont été « refoulées » de leurs terres, tandis que les secondes ont été « prolétarisées » sur leurs propres terres. Les conséquences de ces deux processus, même s'ils sont différents, sont grandes : des populations déchues de leurs droits sur la terre, déplacées, doivent reconstruire des liens sociaux leur permettant d'organiser un « nouveau » territoire partagé. Cela se traduit par une recomposition des groupes sociaux dont héritent les habitants de la vallée du Merguellil, et dont témoignent les discours d'appartenance contemporains.

Ce processus de reconfiguration de l'organisation du territoire et des groupes sociaux s'exprime de manière différente à l'amont et à l'aval de la zone étudiée. À l'aval, on retrouve des situations déjà bien documentées en Tunisie, où la redistribution des terres accaparées par les colons contribue à façonner une petite paysannerie assez individualiste organisée autour de réseaux d'irrigation collectifs alimentés par des forages publics. Dans ces situations, la référence à l'appartenance commune apparaît de manière moins centrale que dans les discours recueillis à l'amont. On note d'ailleurs une forme « d'oubli » du groupe intermédiaire que sont les Sendassen. Cela nous renvoie à l'analyse proposée par Zghal (1967, p. 33) : *« avant l'irrigation, les rapports de parenté dominaient manifestement les comportements sociaux des paysans. Avec l'irrigation une nouvelle forme de coopération entre paysans de fractions de tribus différentes tend à remplacer l'ancienne solidarité tribale. L'appropriation individuelle des parcelles irriguées remplace l'ancienne exploitation commune des terres collectives et renforce la tendance à l'éclatement des anciens liens tribaux »*. À l'amont par contre, une certaine cohérence sociopolitique a été conservée lors de l'installation de familles sur les espaces riverains de l'oued. Les familles déplacées ont conservé leurs références à l'appartenance commune, tandis que les familles déjà présentes sur le territoire ont été intégrées à ce groupe. Cela vient remettre en question la relation de cause à effet qu'établit Zghal (*op. cit.*) entre irrigation et éclatement des relations de nature « tribale ». Il semble au contraire que la structure organisationnelle du groupe tribal ait été reconstruite autour de l'oued, en ajoutant à l'appartenance sociopolitique une forme d'appartenance hydraulique. Dans les deux cas, cependant, les relations sociales se matérialisent autour d'un lien commun à une ressource en eau partagée. Là encore

la situation diffère de l'amont à l'aval de l'oued. À l'amont, la section quasi pérenne de l'oued constitue un lien physique entre l'ensemble des riverains. On voit ici le groupe se redéfinir à travers cette relation à l'eau, en témoigne la notion d'*âarab el oued*. Les Kaoub de l'oued forment un groupe spécifique transversal aux liens d'appartenance créés entre différents lignages des Kaoub. À l'aval, par contre, où les eaux de l'oued ne s'écoulent que rarement en surface, les liens semblent plutôt organisés autour de points d'accès à l'eau (puits, forages et sources) ce qui produit une certaine discontinuité territoriale. Chaque groupe s'organise autour de ce point d'eau, et hérite de formes d'organisation mises en place dans l'histoire par les colons puis par l'État à travers les coopératives. De fait, sur l'ensemble des terres riveraines de l'oued, que l'accès à l'eau soit organisé à partir de l'oued ou à partir d'autres ressources en eau, les groupes sociaux reconfigurés par l'histoire le sont en fonction de cet accès à l'eau. Ici, l'eau (re)fonde la communauté, elle devient l'élément matériel autour duquel les populations réorganisent leurs liens sociaux. C'est en ce sens que nous parlons de la constitution de groupes « sociohydrauliques », vus comme des groupes constitués par et pour l'usage de l'eau (Riaux, 2011). L'analyse des discours portant sur la constitution d'une petite paysannerie hydraulique dans la partie amont de l'oued Merguellil va nous permettre d'étayer cette observation.

La construction d'une petite paysannerie hydraulique

Au cours du Protectorat, une partie des populations d'agropasteurs du « Bhaïer » d'Ousletia a été refoulée par la colonisation agricole sur les terres riveraines de l'oued Merguellil. À l'Indépendance les populations dépossédées n'ont pas récupéré leurs terres. Comme le rappelle Marthelot (1965, p. 822), « *si des condamnations ont été portées contre la colonisation, les colons partis, nul n'a pensé au retour en arrière* ». Les terres appropriées par les colons ont été domanialisées et confiées à des exploitants « capables de les mettre en valeur » : sociétés de mise en valeur, coopératives administrées par l'État ou « lots techniciens » plus tard (voir Elloumi, 2013 ; Gana, 2013). De fait, les nouveaux riverains du Merguellil demeurent cantonnés sur de petits espaces, coupés de leurs terres de parcours et

de céréaliculture. Ils doivent alors adopter de nouvelles pratiques productives pour s'adapter à ces nouvelles conditions de vie. Cette étape marquante de leur histoire est racontée en détail par nombre de nos interlocuteurs, les plus âgés. Selon le lieu où se sont installés leurs pères ou leurs grands-pères, les récits diffèrent. Mais dans l'ensemble, tous nous racontent comment d'agro-pasteurs ils sont devenus jardiniers-irrigateurs.

Déclin des activités agropastorales

Selon l'un de nos interlocuteurs situé à l'amont de la vallée, dans un premier temps, les populations nouvellement installées sur les rives de l'oued ont pu poursuivre leurs pratiques agropastorales. *« Au début ici ils faisaient de l'élevage et des cultures, mais surtout de l'élevage. La terre n'est pas bonne pour l'agriculture (...). Quand le grand-père s'est installé, les gens avaient plus ou moins de bétail (...). Nous on en avait un peu : une centaine de moutons, 3 ou 4 vaches 2 ou 3 dromadaires, 2 chevaux. On faisait aussi des céréales. Au départ on avait de grandes terres, tout est question d'espace, l'espace suffisait à faire pâturer et après les moissons, on faisait nos propres ballots de paille pour l'hiver ».* À l'Indépendance, les anciennes terres aârch à Ousletia sont domaniales et mises en location ; les riverains de l'oued Merguellil louent alors des terres de céréaliculture et de parcours à Ousletia. Ils en profitent pour commencer à planter des oliviers sur les terres riveraines de l'oued. *« Après le départ des colons, l'Office des Terres Domaniales a loué les terres d'Ousletia aux gens. Chaque famille loue 3 ou 4 ha, les cultive, puis les pâture. Donc on a pu continuer l'élevage et débiter l'arboriculture en parallèle. Ça c'est jusque vers 1975, après ils ont arrêté de nous louer les terres ».* L'essor de l'arboriculture sur les rives de l'oued va avoir lieu à partir des années 1970 sous l'impulsion de Bourguiba : *« qui a fait de grands projets ici, on le remercie ! ».* La région du Merguellil va en effet bénéficier de programmes d'assistance soutenus notamment par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, puis de Programmes de Développement Rural Intégré (PDRI) jusqu'aujourd'hui. Dans ce cadre, des dons de plants d'olivier sont réalisés et la plantation est rémunérée. *« C'est avec ce projet qu'ils ont commencé à planter vraiment et l'élevage a diminué à partir de ce*

moment-là. Pour mon père c'était l'élevage comme mon grand-père, mais vers 74-75 l'élevage disparaît ».

À travers les discours, trois explications sont données au déclin de l'élevage : l'essor de l'arboriculture qui implique une réduction de l'espace imparti aux troupeaux, la fin de la possibilité de louer les terres de pâture et de céréaliculture à Ousletia, et des héritages qui ont conduit à la réduction des surfaces destinées à chaque famille. Devant l'impossibilité de faire jouer la complémentarité des activités productives et des ressources offertes par l'étagement des terroirs, il faut substituer des pratiques intensives aux pratiques extensives. Cela soulève une contrainte importante : le climat de la région. Avec en moyenne 300 à 400 mm de pluie annuelle, concentrée pendant les périodes de repos de la végétation, le recours à l'irrigation des cultures est quasiment inévitable. D'autant plus que l'irrégularité interannuelle de la pluviométrie met en péril même les cultures les mieux adaptées au climat semi-aride, comme l'olivier. Dans ce contexte, la proximité de l'oued Merguellil et la – relative – abondance de ses eaux représente une réelle opportunité... que les populations nouvellement installées vont rapidement saisir.

Des agropasteurs devenant jardiniers-irrigateurs

Selon un autre de nos interlocuteurs, situé sur la zone d'Aïn Bou Rkhiss (cf. figure 2), propice aux cultures et à l'irrigation, le changement des pratiques semble avoir débuté par les cultures maraichères pour s'orienter ensuite vers l'arboriculture fruitière. Il nous explique comment l'irrigation a débuté : « *Avant la colonisation, il n'y avait rien. Ce sont les fellahs qui ont fait les seguias (...). Donc l'oued est en amont des champs, on cherche l'endroit le plus haut et on fait des seguias. Parfois on creuse, parfois on fait des barrages [rbot]. On est intelligents : sur la rive droite, il y a une seguia pour la rive droite et pareil pour la rive gauche. Plus en amont il y a aussi une seguia qui va vers la droite qui date de la période de la colonisation et il y en a deux à l'aval d'ici* ». À la question : et qu'est-ce que vous irriguiez avec ces seguias ?, il répond : « *au début les gens faisaient des légumes, courges, carottes, piments, courgettes... et après on a commencé à faire des arbres. Maintenant les gens font du maraichage, mais ils ont des voitures* ». La dernière phrase de ce témoignage semble faire référence à un changement important de

pratiques, peut-être correspond-il au passage d'une modeste culture de légumes à une forme plus intensive de maraîchage destiné à la commercialisation.

Le travail de terrain nous apprend qu'à la fin du Protectorat, l'ensemble de l'espace riverain du Merguellil était irrigué par des seguias détournant l'eau de l'oued. S'il n'en existe plus qu'une en activité aujourd'hui, on comptait alors une quinzaine de seguias sur le Merguellil. Selon l'agencement des parcelles et la disponibilité de l'eau, les habitants pratiquaient soit une irrigation de complément sur les arbres soit un véritable petit maraîchage intensif. D'après nos interlocuteurs, les séguias ont toutes été construites du temps du Protectorat¹⁴. Les formes de ces seguias étaient variées. Certaines bordaient l'oued sur plusieurs kilomètres, tandis que d'autres ne dépassaient pas quelques centaines de mètres. Certaines permettaient d'irriguer plusieurs dizaines d'hectares alors que d'autres n'arrosaient que quelques ares. Certaines étaient utilisées par plusieurs lignages, tandis que d'autres étaient destinées à l'usage d'une unique famille. Mais de Sidi Rimani jusqu'à Haffouz quasiment chaque terroir, chaque groupe, possédait une seguia.

Les récits et anecdotes des anciens témoignent de l'émergence de véritables petites sociétés hydrauliques autogérées autour de l'oued. Toutes les caractéristiques en étaient réunies. Il y avait bien sûr le savoir-faire technique et la capacité à s'organiser ensemble pour aménager l'espace irrigué et les réseaux hydrauliques, pour entretenir des ouvrages souvent très sensibles aux crues. Il existait également un ensemble de règles organisant l'usage de ces ouvrages et des eaux de l'oued, avec des tours d'eau au sein de chaque seguia et entre les différentes prises d'eau sur l'oued. Il y avait enfin un ensemble de relations sociales faites de solidarités et de conflits autour des pratiques d'accès à l'eau. À ce stade, il convient de souligner le caractère exceptionnel de cette transformation : en moins de deux générations, des agropasteurs sont devenus jardiniers-irrigateurs. Mais la période des seguias fut de courte durée. Dès les années 1970, de nouvelles pratiques d'exhaure vont être adoptées.

¹⁴ Ou reconstruites, puisque sur l'un des territoires enquêtés, nos interlocuteurs nous ont montré les vestiges d'une seguia creusée dans la roche que leurs grands-pères auraient « trouvée » en arrivant. Ils attribuent aux romains la construction de cet ouvrage.

Des « âarab el oued » aux « ouled l'motor »

D'après nos interlocuteurs, plusieurs évènements ont provoqué la fin de cette époque de l'irrigation collective par seguias. Il y a d'abord eu la crue mémorable de 1969, avec plusieurs millions de m³ d'eau qui se sont écoulés dans l'oued en l'espace de quelques heures (Eoche-Duval, 1971). Cette lame d'eau a emporté sur son passage la plupart des ouvrages hydrauliques construits sur l'oued. La morphologie de l'oued et de l'espace irrigué s'en sont trouvés bouleversés. Certains canaux seront reconstruits, au moins en partie, mais ils seront bientôt abandonnés pour d'autres techniques.

Mais, d'après nos interlocuteurs, c'est principalement sous l'impulsion des programmes de développement rural que le changement technique est arrivé, avec l'introduction de motopompes dans la région. Dès les années 1970/80 quelques pompes auraient été données par l'État à des familles riveraines de l'oued, les mieux placées politiquement, cela va sans dire. Ainsi nous l'explique l'un de nos interlocuteurs : *« du temps de Bourguiba, il y avait des groupes de gens qui avaient de bonnes relations avec l'État. Ici il y avait trois personnes. Dans les années 1980, on a aidé ces personnes à prendre l'eau de l'oued. Après avec Ben Ali, ils deviennent membres du choâba [groupe local lié au Parti]. Donc l'État les a encore aidés. Moi je n'étais pas avec eux, je n'ai pas de piston, donc je n'ai pas eu d'aide »*. En parallèle, dans les années 1980 et dans le cadre de plusieurs programmes de développement rural, des subventions sont accordées aux riverains du Merguellil pour construire des puits sur les berges de l'oued et développer leurs systèmes d'irrigation. La construction d'un puits conditionnait aussi l'obtention de prêts pour l'équipement de ce puits. Une fois les puits creusés – et les subventions obtenues – les bénéficiaires de ces aides abandonnaient leurs puits et installaient leurs pompes directement dans l'oued. Comme nous l'expliquent nos interlocuteurs, l'accès à l'eau de l'oued est plus confortable, puisque l'on peut y pomper en continu, alors que les puits s'assèchent au bout de deux ou trois heures de pompage. De fait, au cours des années 1970 à 1990, les motopompes se sont multipliées sur les berges de l'oued. Rapidement, chaque famille riveraine de l'oued a eu son propre accès aux eaux de l'oued. Dans un premier temps, les fils, héritiers chacun d'une partie de l'exploitation, se partageaient une pompe. Puis, l'accès aux pompes s'est généralisé, si bien que dans les années 2000, chacun avait sa propre pompe,

comme l'explique l'un de nos interlocuteurs : « *au départ, dans ma famille on était 4, mais on n'avait qu'une seule pompe et chaque semaine l'un d'entre nous irriguait. À partir de 2005-2006, chacun avait sa pompe* ». À l'heure actuelle, nos interlocuteurs dénombrent plus de 200 pompages sur la partie amont du Merguellil. Cela ne va bien sûr pas sans poser de problèmes.

Les conséquences de ce changement technique sont diverses. La plus visible d'entre elles réside dans l'extension des surfaces irriguées. En plus des moteurs, l'usage de conduites en plastique (*bargater*) souvent données par l'aide publique, simplifie l'acheminement de l'eau vers les parcelles. En outre, dans certains cas, l'usage d'une seconde pompe (dite « de reprise ») placée sur ces conduites permet d'envoyer l'eau au-dessus des reliefs qui bordent l'oued et de mettre en culture de nouvelles terres. Rien de commun avec ce que permettaient les *seguias*. À première vue, l'adoption des motopompes permet également de s'affranchir du collectif. Prendre l'eau directement dans l'oued permet de mobiliser l'eau quand on le souhaite, sans la contrainte d'un tour d'eau. Lorsque l'oued s'assèche, les irrigants creusent le lit de l'oued (*oglet*) pour aller pomper l'eau dans les alluvions. Les pompes et les pratiques d'exhaure et d'irrigation qui les accompagnent ont ainsi permis d'intensifier et de diversifier les cultures maraîchères et arboricoles. Aujourd'hui, les irrigants ont considérablement réduit les contraintes techniques et sociales de l'accès à l'eau¹⁵. Pour autant, d'autres contraintes existent, et en particulier la disponibilité de l'eau dans l'oued.

Tous les riverains de l'oued ne sont pas égaux dans leur accès à l'eau. Il y a évidemment des relations amont-aval, où les riverains situés en amont ont un meilleur accès à l'eau que ceux situés en aval. Toutefois, cette logique du meilleur accès à l'eau pour ceux de l'amont ne semble pas toujours évidente ici du fait de la complexité du fonctionnement de l'oued Merguellil. Il ne s'agit pas comme pour une rivière classique en basses eaux d'un écoulement continu de l'amont jusqu'à l'aval : l'oued Merguellil s'écoule parfois en surface, parfois dans le sous-sol. Certaines portions de l'oued sont toujours en eau,

¹⁵ Théoriquement une autorisation de pompage doit être demandée à l'administration, mais depuis la Révolution, cette contrainte là est également levée. Nos interlocuteurs de l'administration, à Kairouan, expliquent qu'ils ferment les yeux sur ces pratiques illicites vu le caractère « social » de l'irrigation dans cette région.

d'autres ne voient l'eau que pendant les crues, d'autres encore sont réalimentées par des sources. Ce fonctionnement implique l'existence d'une succession de compartiments hydrologiques échangeant des flux en amont et en aval. Dès lors, non seulement la complexité des relations amont-aval se réitère tout au long de l'oued, mais en plus, chaque pompage n'est pas nécessairement dépendant du pompage situé en amont. Certains pompages sont très peu affectés par un pompage à l'amont, tandis que d'autres peuvent l'être. L'affranchissement des contraintes sociales marqué par l'adoption des pompes est donc tout relatif. Alors que le pompage individuel dans l'oued devrait signifier un abandon de l'organisation collective, on constate plutôt une évolution des formes de coordination autour de l'oued, qu'il s'agisse de relations d'alliances ou d'oppositions. Ces relations sont probablement en étroite relation avec les différents compartiments hydrauliques dessinés par les particularités du sous-sol¹⁶.

La relation la plus étonnante que l'on observe entre propriétaires de pompes est celle que l'on observe dans la portion centrale de l'oued autour d'Aïn Bou Rkhiss. Dans cette portion de l'oued, les eaux sont généralement assez abondantes pour permettre à plusieurs personnes de pomper en même temps. Pour se prémunir des crues, les riverains installent généralement leurs pompes sur des socles maçonnés situés soit sur leurs parcelles, soit dans le lit de l'oued. Or, dans la zone d'Aïn Bou Rkhiss, ces socles sont regroupés. Sur chaque portion de l'oued surgissent une dizaine de socles, certains comprenant plusieurs motopompes. Les entretiens confirment qu'il s'agit de groupes de socles « lignagers », c'est-à-dire que chaque groupe de socles appartient aux descendants d'un même « grand-père » installé du temps du Protectorat. On retrouve cette forme de groupement tout au long de l'oued, dans chaque compartiment hydraulique.

Les conflits entre riverains sont récurrents, qu'il s'agisse de frères sur un même socle ou de groupes lignagers situés à plusieurs kilomètres de distance. Nos interlocuteurs expliquent que la multiplication des

¹⁶ Des recherches en hydrogéologie sont actuellement menées par S. Massuel (IRD) et H. Jerbi (INAT) pour mieux comprendre le fonctionnement de cet oued. Ces recherches permettront d'approfondir les observations présentées ici sous l'angle de la relation entre compartiments hydrogéologiques et groupes sociohydrauliques.

pompages entraîne une baisse des eaux disponibles dans l'oued et l'augmentation des conflits pour l'eau¹⁷. Dans certains cas, des règles de partage de l'eau sont mises en œuvre, soit entre individus d'un même territoire, soit entre les irrigants de plusieurs espaces interdépendants. Ainsi nous l'explique un irrigant situé dans une portion amont de l'oued : « *nous on est les premiers à pomper donc ça va, mais plus on avance vers l'aval plus les gens ont des problèmes. Il y a eu des conflits avec ceux d'en bas. Mais comme nous on a plus d'eau, on essaye d'arranger les choses, d'irriguer pendant la nuit, mais il y a quand même des conflits* ». Dans la majorité des cas, les irrigants situés dans les zones aval dénoncent les pratiques de ceux de l'amont, leur non-respect des règles. En l'absence d'instances de régulation ou de gestion des conflits, l'eau demeure ici l'ami du puissant – celui qui est le mieux placé sur l'oued, celui qui a une pompe plus puissante.

Conclusions et perspectives

À travers les récits des riverains du Merguellil, nous venons littéralement de voir se construire une petite paysannerie hydraulique autour de l'oued en quelques générations. Ce cas apparemment exemplaire d'adaptation d'une population d'agropasteurs à un changement complet de son environnement agro-écologique ne doit pas être idéalisé. Il faut évidemment garder à l'esprit que les riverains de l'oued Merguellil ont avant tout été dépossédés de leurs droits fonciers du temps du Protectorat. D'ailleurs le statut foncier des terres qu'ils occupent est loin d'être réglé puisque, aujourd'hui encore, la plupart de nos interlocuteurs ne possèdent que les actes de propriété datant du Protectorat. Par ailleurs, l'enquête montre que la prospérité des jardiniers-irrigateurs n'est pas partagée par tous : nombreux sont ceux qui doivent migrer pour travailler en ville, que la migration soit temporaire ou définitive. Les recherches actuellement en cours en agroéconomie, pédologie et hydrogéologie, permettront de mieux évaluer les vulnérabilités économiques et environnementales de cette

¹⁷ D'autres explications sont données à la réduction des eaux disponibles pour chacun : les transferts d'eau des nappes du Merguellil vers le Sahel en premier lieu, mais aussi un constat de raréfaction des pluies.

population. Toutefois, les premières observations présentées ici permettent d'engager la réflexion sur les dimensions anthropologiques et historiques de cette situation, plutôt inédite en Tunisie Centrale. Trois angles d'interrogation en particulier nous semblent devoir être explorés, parce qu'ils sont susceptibles de renouveler la façon de voir les petites paysanneries tunisiennes.

Le premier axe de réflexion repose sur une hypothèse : et si, malgré ce qu'ils en disent, les Kaoub n'étaient pas partis de rien ? Cette hypothèse est née d'un faisceau d'informations. D'abord, à travers les récits véhiculés par nos interlocuteurs, la mémoire locale donne une large place aux anecdotes sur les Ouslet décrits comme une petite paysannerie mobilisant l'eau et pratiquant le maraichage et l'arboriculture. Certains de nos interlocuteurs affirment d'ailleurs être des autochtones, leurs ancêtres ne sont venus de nulle part puisqu'ils étaient déjà là, nous explique-t-on. Ensuite, existent encore sur cet espace des vestiges d'ouvrages hydrauliques anciens. Si nos interlocuteurs les font remonter « aux romains » (comme tout ce qui est ancien ici), on peut faire l'hypothèse qu'ils sont plus récents, ou du moins, qu'ils ont été utilisés depuis la fin de l'époque romaine. Enfin, lorsqu'il décrit le versant nord de la dorsale, du côté d'Ousletia et de Siliana, Frémont (1969) observe l'existence de petites paysanneries sédentaires installées sur les rives des oueds de montagne, qui pratiquent l'irrigation et l'arboriculture. Ces différentes informations nous invitent à relativiser les discours recueillis autour du Merguellil. Le « miracle » du bédouin devenu fellah pourrait-il être une forme de mythe ? Et dans ce cas, quel est le rôle de cette petite épopée hydraulique des Kaoub ? On serait tenté d'avancer quelques hypothèses sur la reproduction d'une forme de spoliation d'un groupe par un autre, et sur les discours de légitimation d'une forme de domination passée sous silence. Mais nos éléments sont encore insuffisants pour explorer cette dimension. Cela suscite toutefois, un certain nombre d'interrogations sur la référence aux formes tribales de l'appartenance. Nous nous demandons en particulier pourquoi la référence au groupe lignager, à la fraction, est encore si présente dans les discours, alors que de notoriété publique « le temps des tribus » est révolu en Tunisie. Ce sujet « dont on ne parle pas » prend tant de place dans les discours qu'il nous paraît bien difficile de l'ignorer. Quelle est sa signification ? Que veulent dire nos interlocuteurs en se référant à la fraction (Kaoub) ou en ne s'y référant pas (Sendassen) ?

Il nous semble y avoir là une réflexion à prolonger, notamment sous l'angle des relations entre eau et pouvoir. À travers le récit tiré de nos entretiens, on serait tenté de voir se refléter dans l'eau des relations de pouvoir. Mais dans cette société recomposée autour de l'oued, est-ce l'eau qui donne le pouvoir ou bien est-ce le pouvoir qui donne accès à l'eau ?

Cela nous amène au second point qui nous semble mériter prolongements : la relation entre eaux et organisations socio-territoriales. Nous avons tiré ici quelques fils qui nous amènent à considérer l'existence de liens entre eaux, territoires et groupes sociaux. Au fil de l'oued, des groupes socio-hydrauliques se sont constitués : d'abord par territoires lignagers, puis en reliant ces territoires entre eux avec des *seguias*, puis avec une autre forme de liens autour des motopompes. Quelles influences les changements techniques ont-ils sur les relations sociales ? Nous avons vu qu'à l'inverse, à l'aval où l'oued s'efface, la référence au groupe est différemment organisée, mobilisée. L'oued contribue-t-il à « conserver » des relations sociales ? En matérialisant ces relations, comme le dirait O. Aubriot (2013), l'eau permet-elle de les inscrire dans la continuité ?

Un autre angle d'analyse serait d'interroger le cas particulier du Merguellil à la lumière des dynamiques contemporaines observées dans les régions d'agriculture intensive. Ces régions vivent en effet de plein fouet les conséquences du désengagement de l'État depuis les années 1990 et d'une forme de libéralisation de l'accès aux eaux souterraines (par ex. Jouili *et al.*, 2013). Ces dynamiques ont des conséquences désastreuses sur les petites paysanneries : elles disparaissent purement et simplement, « rachetées » par des investisseurs qui spéculent sur les produits agro-industriels, sur les terres et sur l'eau. On observe autour du Merguellil une situation bien différente. Bien sûr, il existe des exclus, bien sûr, certains s'en sortent mieux que d'autres. Mais dans cette zone peu favorable à l'extension de l'agriculture intensive, les investisseurs extérieurs sont relativement rares. En outre, l'influence des politiques agricoles et de l'accompagnement public au développement de l'agriculture a été ~~très~~ assez faible dans le bassin amont du Merguellil. On imagine que le désengagement de l'État aura ici un impact bien moins important que sur les régions auparavant très encadrées. Finalement, les populations de l'amont n'ont reçu que des miettes de l'argent public consacré au

développement agricole. Conscients de cet « oubli », de cette forme de marginalisation au sein du pays (Riaux, 2012), les riverains de l'oued attendent de l'État qu'il les aide. Pour les riverains de l'oued, la solution à la pénurie d'eau est le forage public. Mais « en attendant », tous ont appris à s'organiser sans appui public, et à valoriser au mieux les quelques subventions reçues. Ces constats nous invitent à penser que l'oubli et la marginalité peuvent au final représenter une force : les petites paysanneries « oubliées » ont su, d'une certaine manière, créer les conditions de leur résilience. Aujourd'hui, face à l'inadéquation croissante des besoins et des quantités d'eau mobilisables, les *âarab el oued* vont encore devoir innover pour s'adapter aux évolutions de leurs moyens de production... peut-être redeviendront-ils pasteurs ? Contre toute attente, plusieurs de nos interlocuteurs envisagent en effet de revenir à des pratiques plus diversifiées et de redonner de l'importance à l'élevage.

Pour conclure, nous pensons que les riverains de l'oued Merguellil répondent parfaitement à l'affirmation de Tlati (1957, cité par Zghal, 1967) mise en exergue de ce texte, et à tous ceux qui – par leurs discours – en valident l'analyse. Non, ce qui était (peut-être) vrai du temps de Carthage et d'Ibn Khaldoun n'est plus vrai aujourd'hui. Les descendants des « tribus » sont désormais des fellahs. Mais il faut encore faire avec des personnalités fortes qui, conscientes des oublis et des dépossessions dont elles ont fait l'objet à travers l'histoire, sont en attente (et pas attentisme !) d'un accompagnement par la puissance publique.

Bibliographies

Attia H., 1984. Réflexions à propos du développement régional de la Tunisie intérieure et méridionale, in Blanc-Pamard C., Bonnemaïson J., Boutrais J., Lassailly-Jacob V., Lericollais A., eds., *Le développement rural en questions : paysages, espaces ruraux, systèmes agraires : Maghreb-Afrique noire-Mélanésie*, Paris, Orstom, 205-223.

Aubriot O., 2013. De la matérialité de l'irrigation. Réflexions sur l'approche de recherche utilisée, *Journal des Anthropologues*, 132-133, n° spécial Anthropologie et eau(x), 123-144.

Auclair L., Ben Cheikh K., Laajili-Ghezal L., Pontanier R., 1996. Usage des ressources sylvopastorales et système de production dans le Haut Tell tunisien, in Budelman A., ed., *Agricultural R and D at the crossroads:*

- merging systems research and social actor approaches*, Amsterdam, Royal Tropical Institute, 55-67.
- Bédoucha G., 1987. *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasienne du Sud-tunisien*, Paris, Archives Contemporaines.
- Belaïd H., Riaux J., 2013. Appropriation et gestion des eaux en Tunisie à l'époque coloniale. Une histoire de dépossession(s) ? Cas du Kairounnais, *RAWAFID*, 18 : 13-36.
- Belhedi A., 1992. *L'aménagement de l'espace en Tunisie. La reproduction ou l'alternative ?*, Tunis, Publications de la FSHS.
- Cheikh Rouhou M., 2014. *Analyse du changement des programmes d'action publique mis en œuvre sur le bassin amont du Merguellil - Kairouan (Tunisie Centrale)*, Mémoire de Master Eau & Société, Supagro, Montpellier.
- Collard A.L., 2014. *Eau et marginalisation des agriculteurs. Le cas du Merguellil en Tunisie Centrale*, Rapport de stage postdoctoral, IRMC, Tunis.
- Dakhliia J., 1990. *L'oubli de la cité, la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*, Paris, La Découverte.
- Daoud A., 2011. La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire, *EchoGéo* [En ligne : <http://echogeo.revues.org/12612>, DOI : 10.4000/echogeo.12612].
- Elloumi M., 2013. Les terres domaniales en Tunisie. Histoire d'une appropriation par les pouvoirs publics, *Études Rurales*, 192, 2, 43-60.
- Eoche-Duval J.M., 1971. *Essai pour reconstituer un historique des crues du Merguellil de l'an 861 à 1971*, Rapport pour la Division des ressources en eau, Tunis.
- Frémont A., 1969. Dans la région du Djebel Serdj (Dorsale Tunisienne) [Notes de géographie humaine], *Méditerranée*, 10, 1, 3-46.
- Gammar A.M., 1999. La dorsale tunisienne, entre représentation linéaire et réalité régionale, in Salem A., Naceur Omrane M., *La Tunisie du Nord : espace de relations : actes du deuxième colloque du Département de géographie, 14, 15 et 16 décembre 1995*, Tunis, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, 61-83.
- Gana A., 2013. Aux origines rurales et agricoles de la Révolution tunisienne, *Maghreb-Machrek*, 215, 57-80.
- Gardin J., 2004. *La forêt et l'État en Kroumirie. Politiques environnementales et contrôle social des populations rurales en Tunisie*, Thèse de doctorat en géographie, Paris X, Nanterre.
- Giraldi M., 2012. *La gestion collective de l'eau en Tunisie Centrale : le territoire irrigué de Kerma (Plaine de Kairouan)*, Mémoire de master, Institut des régions chaudes, Montpellier.
- Jouili M., Kahouli I., Elloumi M., 2013. Appropriation des ressources hydrauliques et processus d'exclusion dans la région de sidi Bouzid (Tunisie centrale), *Études rurales*, 192, 2, 117-134.

- Kilani M., 1992. *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'Oasis d'El Ksar*, Genève, Labor et Fides.
- Lahmar M., 1992. *Du mouton à l'olivier. Essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine*, Tunis, Cérès Éditions.
- Leduc C., Ben Ammar S., Favreau G., Béji R., Virrion R., Lacombe G., Tarhouni J., Aouadi C., Zenati Chelli B., Jebnoun N., Oi M., Michelot J.L., Zaoauri K., 2007. Impacts of hydrological changes in the Mediterranean zone: environmental modifications and rural development in the Merguellil catchment, central Tunisia, *Hydrological Sciences Journal*, 52, 6, 1162-1178.
- Melliti I., Mahfoudh-Draoui D., 2009. Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels, *Sociologies pratiques*, 19, 125-140.
- Monchicourt C., 1913. *La région du Haut Tell en Tunisie (le Kef, Teboursouk, Mactar, Thala)*, Paris, A. Colin.
- Penet P., 1908. Les syndicats d'inondation de la Plaine de Kairouan. Zérout et Merguellil. (Contribution à l'étude de l'Hydraulique agricole en Tunisie), *Bulletin de la direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation*, 48, 443-478.
- Poncet J., 1962. *La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881 : étude de géographie historique et économique*, Paris, Mouton.
- Poncet J., 1963. *Paysages et problèmes ruraux en Tunisie*, Presses Universitaires de France.
- Riaux J., 2011. Faut-il formaliser les règles de gestion de l'eau ? Une expérience dans le Haut Atlas, *Cahiers Agricultures*, 20, 1-2, 67-72.
- Riaux J., 2012. Et eux là-bas, que pensent-ils de la Révolution ? Pêle-mêle de propos recueillis dans le kairouannais (2011-2012), *Bulletin de l'Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain*, 10, 27-28.
- Riaux J., Giraldi M., Nouri H., 2015. Quand l'histoire s'imisce dans les problématiques contemporaines de l'eau. L'espace irrigué de Kerma (Tunisie), *Espaces et sociétés*, 160-161, 155-172. .
- Riaux J., Ogilvie A., Jenhaoui, Z., 2014. Les retenues collinaires font-elles ressource ? Réflexions à partir de la Tunisie Centrale, in Saadaoui I.M., ed., *Actes du 6e colloque international de l'Association tunisienne des sciences humaines et sociales*, Tunis [sous presse].
- Sethom H., 1985. L'action des pouvoirs publics sur les paysages agraires et l'économie rurale dans la Tunisie indépendante, in Baduel P.R., ed., *États, territoires et terroirs au Maghreb*, Paris, Éditions du CNRS, 307-322.
- Sethom H., 1992. *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie: qui sème le vent récolte la tempête*, Tunis, Cérès.
- Valensi L., 1977. *Fellahs tunisiens. L'économie rurale et la vie des campagnes aux 18e et 19e siècles*, Paris, Mouton.
- Zghal A., 1967. *Modernisation de l'agriculture et populations semi-nomades*, La Hague, Mouton & Co.